

INFORMATION DE SERVICE PUBLIC

INTERVENTION SPÉCIALE DE DÉMOUSTICATION

La Direction de l'Action Sanitaire a mandaté l'Entente interdépartementale pour la démoüstication (EID Méditerranée), service public, pour réaliser un traitement ciblé contre l'espèce de moustique *Aedes albopictus* (dit « moustique-tigre »), suite au signalement d'un cas suspect de maladie transmise par les piqûres de moustiques (dengue ou chikungunya ou Zika)⁽¹⁾

Ce traitement préventif, réalisé à titre exceptionnel, est indispensable afin de limiter les risques de transmission locale de la maladie.

Ce traitement insecticide aura lieu dans votre quartier :

Monaco-Ville

Le mardi 3 septembre 2024 et le vendredi 6 septembre entre : 2 heures et 4 heures du matin.

En fonction des conditions météorologiques, ce traitement peut être annulé ou reporté.

Cette opération consiste en une pulvérisation d'insecticide depuis la voie publique à partir d'un véhicule 4x4, complétée, si nécessaire, par des interventions ciblées à l'aide d'appareils portables, dans les espaces extérieurs (cours, jardins) des domaines privés.

Les produits utilisés sont à base d'un pyréthrianoïde ou de pyréthrines naturelles, dûment homologués pour cette application. Ce sont ces mêmes matières actives qui composent les produits antimoustiques domestiques disponibles en pharmacie et dans le commerce.

Ce traitement, qui s'applique dans un espace très limité, est une intervention parfaitement maîtrisée, qui ne revêt pas de danger particulier. Toutefois, il s'agit de prendre quelques précautions, afin d'éviter toute exposition pouvant entraîner une éventuelle gêne ou irritation transitoire, cutanée ou respiratoire, en particulier chez les personnes sensibles ou allergiques. Aussi, si votre jardin a fait l'objet d'une intervention, il est préférable d'attendre 3 heures avant d'y accéder à nouveau.

Pour vous prémunir d'incommodités éventuelles, vous devez suivre les recommandations suivantes :

Durant l'opération de pulvérisation :



- Rentrer chez soi et fermer les fenêtres donnant sur la voie publique au moment du passage de l'engin de traitement et les maintenir fermées pendant 1 heure après l'intervention.



- Ne pas se tenir à proximité de l'engin ni s'exposer directement au nuage de pulvérisation.



- Rentrer le linge, les jouets des enfants ou des aliments qui se trouveraient à l'extérieur au moment du passage du véhicule de traitement.
- Rincer à l'eau claire des éléments n'ayant pu être mis à l'abri.



- Éloigner ou rentrer les animaux (chiens, chats...) et protéger leur gamelle au moment du passage du véhicule de traitement (ainsi que les animaux aquatiques et à sang froid).



- Attendre 3 jours après le traitement pour consommer, après les avoir lavés, légumes et fruits du potager.

(1) Dans le cadre du plan national antidissémination du chikungunya, de la dengue et de Zika en France métropolitaine

En cas d'apparition de brûlure, toux, vertige, maux de tête ou nausées, contactez votre médecin traitant ou le centre de toxi-covigilance (CAPTV) : +33 4 91 75 25 25.

Pour plus d'informations :

- EID Méditerranée : www.moustiquetigre.org - www.eid-med.org
- Agence régionale de santé (ARS) PACA : www.paca.ars.sante.fr
- Direction de l'Action Sanitaire : +3 77 98 98 84 20

Découvrez toutes les astuces

#stopmoustique

